PROGRAMME DE FORMATION

COMMENSALES Formation · 46 rue Marc Mougneres, 40210 Labouheyre

MAC PRAP 2S

Le MAC PRAP 2S permet à l'acteur PRAP du secteur sanitaire et médico-social de maintenir et actualiser ses compétences de prévention et d'Accompagnement de la Mobilité de la personne aidée (ALM). Les retours d'expérience et les situations réelles permettent d'actualiser l'analyse du travail et les pratiques d'accompagnement. La réussite aux épreuves certificatives renouvelle le certificat d'acteur PRAP 2S pour 24 mois.

Public	Professionnels du secteur sanitaire et médico-social titulaires d'un certificat d'acteur PRAP 2S souhaitant maintenir et actualiser leurs compétences.
Prérequis	Être titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S délivré par une entité habilitée.
Durée	14 heures minimum en présentiel, dont 7 heures consacrées à l'Accompagnement de la Mobilité de la personne aidée (ALM).
Effectif	10 participants maximum par groupe.
Lieu et modalité	Présentiel, dans vos locaux (Landes et Nouvelle-Aquitaine).
Tarif	Dès 300 € HT par personne en inter · 1 900 € HT par groupe en intra (jusqu'à 10 personnes)
Délai d'accès	Réponse sous 48 h ouvrées. Formation possible sous 2 à 4 semaines, selon vos disponibilités et notre calendrier.
Validation	Certificat valable 24 mois

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Actualiser ses compétences de prévention des risques liés à l'activité physique.
- Analyser les évolutions de ses situations de travail et identifier les risques associés.
- Proposer des pistes d'amélioration adaptées aux situations professionnelles.
- Actualiser les compétences liées à l'ALM et aux déplacements naturels de la personne aidée.
- Analyser une situation d'accompagnement en prenant en compte l'environnement, les capacités de la personne et les risques.
- Choisir et mettre en œuvre une assistance adaptée, avec ou sans aide technique.
- Valider les compétences requises pour renouveler la certification PRAP 2S.

Programme détaillé

1. Retour d’expérience et évolution des pratiques

- Situations rencontrées depuis la précédente formation.
- Actions de prévention mises en œuvre et difficultés rencontrées.

2. Actualisation de l’analyse des situations de travail

- Risques liés à l’activité physique et atteintes à la santé.
- Observation et analyse de l’activité réelle.
- Déterminants et pistes d’amélioration.

3. Participation à la maîtrise des risques

- Actions techniques, organisationnelles et humaines.
- Remontée des informations et propositions d’amélioration.

4. Actualisation ALM — 7 heures minimum

- Déplacements naturels de la personne.
- Capacités de la personne aidée et environnement.
- Analyse de la situation d’accompagnement.
- Guidance, assistance humaine sans portage délétère et aides techniques.
- Mise en œuvre pratique de situations d’accompagnement.
- Épreuves certificatives du MAC PRAP 2S.

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation-action en présentiel : retours d’expérience, analyse de situations réelles, exercices pratiques, mises en situation ALM, utilisation des aides techniques disponibles et recherche de pistes d’amélioration adaptées à l’établissement.

Évaluation et validation

Lors du MAC, les candidats passent des épreuves certificatives du même type et dans les mêmes conditions que celles de la formation initiale PRAP 2S : analyse d’une situation de travail pour les domaines 1 à 3 et cas pratique d’accompagnement de la mobilité pour le domaine 4 ALM.

Le certificat d’acteur PRAP 2S est valable 2 ans. Sa prolongation est conditionnée par le suivi d’un MAC tous les 24 mois et par la réussite aux épreuves certificatives. En cas de changement de poste ou de modification importante de l’environnement de travail, un MAC est nécessaire selon le document de référence.

École en ligne

Inclus : accès à l’école en ligne COMMENSALES pour préparer et réviser (cours, quiz corrigés, fiches), avec narrateur et loupe. Il complète le présentiel, il ne le remplace pas.

Financement

Tarifs HT, sans frais de déplacement à moins de 40 km de Labouheyre (au-delà : sur devis). Nous vous aidons à préparer votre demande de prise en charge (OPCO, France Travail…).

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : signalez votre besoin avant la formation, nous étudions ensemble les adaptations (rythme, supports, lieu, matériel). L'école en ligne propose un narrateur, une loupe jusqu'à 200 % et un mode de lecture facilitée. Référent handicap : Antonio Dominguez, formation@commensales.fr, 07 71 59 66 26.

Références

Document de référence du dispositif PRAP — Version 9 — 01/2021.
Manuel du formateur d'acteurs PRAP IBC & 2S — INRS — 17/07/2025.

Contact et inscription
COMMENSALES Formation — 46 rue Marc Mougneres, 40210 Labouheyre
formation@commensales.fr · 07 71 59 66 26 · Référent handicap : Antonio Dominguez

Programme à jour au 05/11/2026. Les modalités pratiques (dates, lieu, horaires, nombre de participants) sont précisées dans la proposition ou la convention de formation.